

COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ

Commission du lundi 27 janvier 2025

Présents : Francis DUPRE (Président), Oury SY, Ibrahim BENLARBI, Luc BENOIT, Jean-François DUPONT

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

COUPES DES YVELINES FUTSAL

La Commission recherche des gymnases pour l'organisation de ces coupes. Vous pouvez retrouver les inscriptions en cliquant ici.

Voici les dates prévisionnelles :

- U15F : 1er mars 2025
- U13F : 15 février 2025

PLATEAU U6F/ U7F

Suite au nombre très faible de clubs et de licenciées inscrits pour le plateau du 07 décembre 2024, la Commission reporte ce plateau au printemps 2025.

FILLOFOOT

Les plateaux du 1er février 2025 sont en ligne dans le module foot animation et loisir.

UIIF FOOT À 5

Les plateaux du 25 janvier 2025 et du 08 février 2025 sont en ligne dans le module foot animation et loisir..

CHALLENGE UIIF

Tirage des plateaux à jouer le samedi 08 février 2025
Début des rencontres 11h00 ou 12h30

PLATEAU A
MANTOIS 78 FC 1 / PLAISIROIS FO 1 / SARTROUVILLE ES 1 / VOISINS FC 1

PLATEAU B

VERSAILLES 78 FC 1 / RAMBOUILLET YVELINES 1 / MUREAUX OFC 1 / FCFF 1

PLATEAU C
TRAPPES ES 1 / PSG 1 / POISSY FC 1 / ELANCOURT OFC 1

PLATEAU D
CARRIERES SUR SEINE US / CHESNAY 78 FC 1 / MONTIGNY LE BRETONNEUX AS / PSG 2

Les deux premières équipes de chaque plateau seront qualifiées.

FESTIVAL FOOT UI3F

Tirage des plateaux à jouer le samedi 08 février 2025
Début des rencontres 11h00 ou 12h30

La première équipe citée reçoit le plateau

PLATEAU A
PSG FC 2 / TRIEL AC 1 / POISSY FC 2 / VERSAILLES JUSSIEU 1

PLATEAU B
ES GUYANCOURT 1 / POISSY FC 3 / MONTESSON US 1 / VERSAILLES 78 FC 1

PLATEAU C
RAMBOUILLET YVELINES 1 / VOISINS FC 2 / POISSY FC 1 / MANTOIS 78 FC 1

PLATEAU D
MUREAUX OFC 1 / CARRIERES SUR SEINE US 1 / CLAYES SOUS BOIS USM 2 / MAISONS LAFFITTE FC 1

PLATEAU E
VOISINS FC 1 / TRAPPES ES 1 / MARLY ETANG 1

PLATEAU F
MONTIGNY LE BRETONNEUX AS / TRAPPES ES 2 / FCFF 1

PLATEAU G
PLAISIR FO 1 / PSG FC 1 / CS ROSNY FOOTBALL 1

PLATEAU H
CHANTELOUP LES VIGNES US 1 / HARDRICOURT US 1 / BAILLY NOISY SFC 1

Les deux premières équipes de chaque plateau seront qualifiées.

JOUR DE COUPE UI3F

Plateau à jouer le samedi 8 février 2025
Début des rencontres 11h00 ou 12h30

La première équipe citée reçoit le plateau

PLATEAU A

FC PORTES ILE DE FRANCE 1 / GUERVILLE ARNOUVILLE AS / LES MUREAUX OFC 2

PLATEAU B
RAMBOUILLET YVELINES 2 / VOISINS FC 3 / LES CLAYES SOUS BOIS USM

PLATEAU C
CONFLANS FC / SARTROUVILLE ES / CARRIERES GRESILLON / VERNEUIL FOOT

PLATEAU D
CHESNAY 78 FC 1 / NEAUPHLE-PONT RC 78 / ELANCOURT OFC 1 / CARRIERES SUR SEINES US 2

FEUILLES DE JONGLERIE MANQUANTES

CRITERIUM U11F A 8

Rencontres du 18/01/2025
Premier rappel avant amende de 20€ au club recevant
(Annexe 2 du R.S. du DYF)

29727143 Paris Saint-Germain - Chesnay 78 FC Le
29727144 Mureaux OFC - Sartrouville Es
29727145 Mantois 78 FC - Verneuil S/Seine Us
29727146 Carrieres S/Seine Us - Marly Le Roi US
29727188 Voisins FC - Rambouillet Yvelines

CRITERIUM U13F A 8

Rencontres du 18/01/2025
Premier rappel avant amende de 20€ au club recevant
(Annexe 2 du R.S. du DYF)

29726971 FCFFIF - Mantois 78 FC
29726997 Chanteloup Les V. Us - Carrieres Gresillons
29726998 Conflans FC - Triel Ac
29727026 Versailles Jussieu - Voisins FC
29727085 Trappes Es - Plaisirois FO
29727087 Versailles 78 FC - Voisins FC

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

CRITERIUM U11F A 8

Rencontres du 18/01/2025
Premier rappel avant amende de 20€ aux deux clubs
(Annexe 2 du R.S. du DYF)

29727187 Plaisirois FO 1 - Trappes ES 1

RAPPELS FMI

- L'utilisation de la FMI est obligatoire pour tous les matchs de critérium, des U11F aux Senior F (annexe 10 du R.S. du D.Y.F.).
- En cas d'impossibilité exceptionnelle, utiliser une feuille de match

papier (à fournir par le club recevant) en y faisant figurer TOUTES les informations (n° de match, date, compétitions, etc.) au recto et au verso.

- Lorsque la FMI n'a pas été utilisée, le motif doit faire l'objet d'un rapport envoyé au District.

- En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la Commission du Football Féminin sur la base du rapport fourni, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à une amende et/ou à la perte du match par pénalité (annexe 10 du R.S. du D.Y.F. rubrique Sanctions).
- La saisie des remplacements sur la feuille de match est obligatoire.

Nous vous rappelons également que dans la catégorie U13F, la fonction d'arbitre assistante doit obligatoirement être assurée par une des joueuses remplaçantes de l'équipe (s'il y en a). Ce temps d'arbitrage ne doit pas excéder un quart du match en temps cumulé pour une même joueuse. C'est le nom de la première joueuse remplaçante assurant cette fonction qui doit être indiqué sur la FMI. L'arbitrage à la touche par des joueuses remplaçantes est également possible dans les autres catégories.

RENCONTRES A JOUER

SENIORS F A 8

CRITERIUM POULE A

à jouer le 29 janvier 2025

GARGENVILLE STADE / VOISINS FC

à jouer le 5 février 2025

PORTES IDF FCF/ GARGENVILLE STADE

à jouer le 15 février 2025

GARGENVILLE STADE / SARTROUVILLE ES

Avec l'accord des deux clubs, la rencontre peut être avancée

CRITERIUM POULE B

à jouer le 15 février 2025

VALLEE 78 FC / VOISINS FC

Avec l'accord des deux clubs, la rencontre peut être avancée

U18F A 8

CRITERIUM POULE A

à jouer le 5 février 2025

ROSNY FOOT CS / CONFLANS FC

BREVAL PLATEAU - LIMAY ALJ

U15F A 8

CRITERIUM POULE B

à jouer le 01 février 2025

LIMAY ALJ 1 / POISSY FC 3

à jouer le 08 février 2025

PORTES IDF FCF / MUREAUX OFC

U13F A 8

CRITERIUM POULE B

à jouer le 15 février 2025

PORTES IDF FCF / GUERVILLE ARNOUVILLE AS

FEUILLES DE JONGLERIE MANQUANTES

ERRATUM

CRITERIUM U11F A 8

Amende après rappels au club d'accueil : 20€

(Annexe 2 du R.S. du DYF)

Rencontres du 14/12/2024

29727217 PLAISIROIS FO - VOISINS FC

La commission annule l'amende de 20€

COURRIERS

527985 PLAISIROIS FO

Demande du club d'intégrer le plateau Fillofoot du 1er février.

La Commission accède à la demande et place le club au plateau de GUYANCOURT ES.